



Ministère des affaires sociales et de la santé

**ARRÊTÉ**

portant composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale au titre de l'année 2017

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

Vu le décret n° 2002-1569 du 24 décembre 2002 modifié portant statut particulier du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale et notamment son article 25,

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat,

Vu l'arrêté du 17 juillet 2009 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale,

Vu l'arrêté du 29 avril 2016 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale,

**ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont nommés membres du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale ouvert au titre de l'année 2017 :

M. BRUN François

Inspecteur général des affaires sociales, honoraire,  
Président ;

M. AUBINEAU Didier

Inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale à la direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Centre-Val de Loire ;

Mme AZZAZ Fatima

Administratrice civile hors classe au ministère de l'économie et des finances ;

M. BUZZI Christophe

Inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale à la direction départementale de la cohésion sociale des Côtes d'Armor ;

Mme DANIEL Anne-Gaëlle

Inspectrice principale de l'action sanitaire et sociale à l'Agence régionale de santé d'Ile de France ;

M. DETOUR Pierre-Marie

Inspecteur de classe exceptionnelle de l'action sanitaire et sociale à l'agence régionale de santé du Centre-Val de Loire ;

Mme KHALED Angélique

Inspectrice principale de l'action sanitaire et sociale à la direction générale de la cohésion sociale.

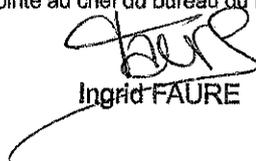
En cas d'absence ou d'empêchement du président, cette fonction sera assurée par Mme AZZAZ Fatima.

**Article 2** : Cet examen professionnel est classé dans le groupe I.

**Article 3** : Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PARIS, le - 5 OCT. 2016

L'adjointe au chef du bureau du recrutement

  
Ingrid FAURE